

Communiqué de presse

Le canton de Thurgovie fait machine arrière dans le dossier éolien – la pression augmente sur la Suisse romande

Grenchen, le 21 août 2017

Le Conseil d'Etat du canton de Thurgovie supprime jusqu'à nouvel avis tous les périmètres de parcs éoliens de son plan directeur. Cette décision fait suite aux centaines de prises de position négatives en provenance des localités pressenties pour y implanter des sites éoliens industriels. Avec la réticence grandissante dans l'ensemble de la Suisse orientale, la pression augmente sur la Suisse romande et sur l'Arc jurassien, qui se retrouvent plus que jamais en première ligne pour la construction des 1000 éoliennes voulues par la Confédération.

Selon les informations obtenues auprès du canton de Thurgovie, la suppression des sites prévus est à mettre sur le compte des centaines d'avis critiques exprimés dans le cadre de la procédure d'information et de participation. À lui seul, le projet de parc éolien de Braunau-Wuppenau, où étaient prévues environ 10 machines de 200 mètres de haut, a suscité suffisamment de prises de position négatives pour faire pencher la balance.

La carte des vents du lobby éolien suisse indique que le canton de Thurgovie se caractérise par des conditions de vent moins mauvaises que le Plateau. Pour cette raison, la Suisse orientale est mise en avant dans la Conception énergie éolienne de la Confédération. Canton frontière avec l'Allemagne, la Thurgovie est cependant suffisamment bien placée pour observer l'industrialisation éolienne envahissante chez son voisin du Nord et en tirer les conclusions qui s'imposent.

La décision radicale des autorités thurgoviennes est une défaite cuisante pour les promoteurs en Suisse orientale. La production annuelle de 4.3 TWh de courant d'origine éolienne voulue par la Confédération, nécessitant environ 1000 machines, risque ainsi de se reporter encore plus sur l'Ouest de la Suisse et sur l'Arc jurassien. Les cantons de Berne, Fribourg, Vaud, Neuchâtel, Jura, Valais et Soleure, déjà fortement sollicités, figurent parmi les principales victimes.

La décision du canton de Thurgovie est le premier coup porté à la Conception énergie éolienne de la Confédération, qui date pourtant d'à peine deux mois, et qui attribuait au canton de Thurgovie jusqu'à 50 installations éoliennes. La Fédération Paysage Libre Suisse est plus que jamais convaincue que la mise en œuvre de la Stratégie énergétique 2050 devra se faire sans l'éolien.

Contact:

Michel Fior, secrétaire général, 079 898 11 55, michel.fior@paysage-libre.ch